CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158929** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014

Raison sociale : EVOL'HUSS

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

9 RUE DES ARTISANS
68750 BERGHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2014 B 357

Siret : 801 778 242 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 04 403217

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1276103

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1276103

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 67 30 08 90 **Fax :**

Portable : 06 95 76 74 52

Responsabilité légale :
KELLER ROMAIN GÉRANT

Site Internet : http://evolhuss.fr

E-mail : contact@evolhuss.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 528 123 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	4	05/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	1	05/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 10:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E158929** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE **17/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014
Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2014 B 357

Siret : **801 778 242 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 04 403217
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1276103
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1276103

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EVOL'HUSS**

9 RUE DES ARTISANS
68750 BERGHEIM

Téléphone : 03 67 30 08 90 **Fax :**
Portable : 06 95 76 74 52

Site Internet : http://evolhuss.fr
E-mail : contact@evolhuss.fr

Responsabilité légale :
KELLER ROMAIN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	05/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 17/03/2026 10:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.